This document was translated from English by machine and may contain mistakes. The English original is at https://www.novaracg.com/2026/06/14/the-fifth-parameter-issue-006-representation-is-not-governance/.

LE CINQUIÈME PARAMÈTRE : Numéro 006 : La représentation n'est pas la gouvernance

Heather Grizzle · June 14, 2026

Representation matters, but it is not governance. Why a seat at the table does not deliver accountability in accessibility innovation.

L'erreur la plus courante dans l'innovation en matière d'accessibilité

Les mouvements pour l'accessibilité ont passé des générations à se battre pour la représentation. L'exigence a été à la fois simple et profonde : rien sur nous sans nous. Les communautés historiquement exclues de la prise de décision ne cherchaient pas seulement une place à la table, mais une véritable influence sur les politiques, les technologies et les institutions qui façonnaient leur vie. Dans les espaces liés à l'accessibilité, cette aspiration demeure aussi pertinente aujourd'hui qu'elle l'était il y a des décennies. Les personnes Deaf méritent une représentation dans les conversations sur l'accès à la langue. Les personnes en situation de handicap méritent une représentation dans les discussions sur les politiques liées au handicap. Les communautés affectées par la technologie méritent une représentation dans les décisions concernant sa conception et son déploiement. Pourtant, en chemin, un malentendu subtil mais lourd de conséquences est apparu. La représentation, bien que nécessaire, est de plus en plus confondue avec la gouvernance.

La distinction peut sembler académique, mais ses conséquences sont concrètes. La représentation répond à la question de qui est présent. La gouvernance répond à la question de qui est responsable. La représentation concerne la participation. La gouvernance concerne la supervision. La représentation introduit des perspectives qui seraient autrement absentes. La gouvernance établit les structures par lesquelles les décisions sont évaluées, contestées, surveillées et corrigées. Les deux concepts sont liés, mais ils ne sont pas interchangeables. Un système peut être représentatif tout en res-

tant mal gouverné. Une technologie peut inclure les voix de la communauté tout en manquant de transparence. Une organisation peut être culturellement authentique tout en fonctionnant sans mécanismes de responsabilisation significatifs.

Cette confusion est particulièrement visible pendant les périodes de changement technologique. Les nouvelles technologies d'accessibilité cherchent souvent leur légitimité à travers la représentation. Des comités consultatifs sont formés. Des membres de la communauté sont consultés. Des personnes ayant une expérience vécue sont recrutées à des postes de direction. Ces évolutions sont généralement positives et souvent attendues depuis longtemps. Le problème survient lorsque leur existence devient l'aboutissement plutôt que le point de départ de la gouvernance. La représentation devient la preuve que les questions de gouvernance ont déjà été traitées. Les questions de supervision, de gestion des risques, de transparence, de conflits d'intérêts, de normes d'approvisionnement et de responsabilisation sont considérées comme moins urgentes parce que les bonnes personnes semblent être présentes.

De telles suppositions méconnaissent l'objectif de la gouvernance. La gouvernance existe précisément parce que les bonnes intentions ne suffisent pas. Tout au long de l'histoire, les défaillances institutionnelles ont rarement eu lieu parce que chaque participant manquait d'intégrité. Le plus souvent, les défaillances découlent de systèmes dépourvus de contrôles, de garanties ou de mécanismes de correction adéquats. Les communautés accordent leur confiance aux dirigeants. Les organisations accordent leur confiance aux experts. Les gouvernements accordent leur confiance aux prestataires. Pourtant, la confiance seule n'élimine pas la possibilité d'erreur. La gouvernance existe parce que même des acteurs bien intentionnés peuvent prendre des décisions imparfaites, négliger des risques, ou être influencés par des incitations qui ne sont pas immédiatement visibles.

Le secteur de l'accessibilité n'est pas à l'abri de ces réalités. En effet, il pourrait y être particulièrement vulnérable. Le travail d'accessibilité est fréquemment guidé par une mission. Les participants partagent souvent un véritable désir d'améliorer les résultats pour les populations historiquement mal desservies. De tels engagements méritent d'être reconnus. Pourtant, les environnements guidés par une mission peuvent créer leurs propres angles morts. Les valeurs partagées peuvent réduire le scepticisme. Les relations communautaires peuvent décourager les questions difficiles. La critique peut être interprétée comme de l'opposition plutôt que comme une interrogation. Avec le temps, les organisations peuvent commencer à s'appuyer sur leur réputa-

tion comme preuve de responsabilisation. La confiance devient présumée plutôt que continuellement méritée.

L'intelligence artificielle amplifie ces défis. À mesure que les technologies d'accessibilité deviennent plus sophistiquées, les institutions subissent une pression croissante pour adopter des solutions promettant efficacité, évolutivité et innovation. Les fournisseurs cherchent la légitimité. Les gouvernements cherchent la modernisation. Les organisations communautaires cherchent une influence sur les systèmes émergents. Dans cet environnement, la représentation devient souvent un signal visible et attrayant de fiabilité. Une technologie associée à la participation communautaire paraît plus sûre. Un projet impliquant des défenseurs respectés paraît plus crédible. Pourtant, aucun de ces indicateurs ne répond aux questions de gouvernance qui comptent le plus. Qui est responsable lorsqu'un préjudice survient ? Quels mécanismes de supervision existent ? Comment les risques sont-ils identifiés et atténués ? Quelles normes déterminent la préparation au déploiement ? Comment les communautés concernées sont-elles informées lorsque les systèmes échouent ?

> La confiance doit renforcer la gouvernance, et non s'y substituer.

Ces questions reçoivent fréquemment moins d'attention que les discussions sur la représentation parce qu'elles sont moins visibles. La gouvernance suscite rarement l'enthousiasme. Les cadres de supervision n'inspirent pas de discours d'ouverture de conférence. Les normes d'approvisionnement n'attirent pas les gros titres. Les mécanismes de responsabilisation sont souvent considérés comme administratifs plutôt que transformateurs. Pourtant, la gouvernance détermine si les innovations demeurent dignes de la confiance qu'elles reçoivent. Un système représentatif sans responsabilisation peut devenir complaisant. Un système innovant sans supervision peut devenir nuisible. Un système digne de confiance sans transparence peut devenir vulnérable aux abus.

Le défi auquel fait face l'innovation en matière d'accessibilité n'est donc pas de savoir si la représentation compte. Elle compte. Le défi est de savoir si l'on demande à la représentation d'accomplir des tâches pour lesquelles elle n'a jamais été conçue. La représentation ne peut pas remplacer la supervision. La représentation ne peut pas remplacer la transparence. La représentation ne peut pas remplacer la responsabilisation.

Les communautés méritent des dirigeants qui comprennent leurs expériences, mais elles méritent aussi des institutions capables d'évaluer les décisions indépendamment de ces dirigeants. La confiance devrait renforcer la gouvernance, et non s'y substituer.

L'avenir de l'accessibilité dépendra probablement de notre capacité à concilier ces deux idées simultanément. Les communautés doivent être représentées. Les communautés doivent également être protégées par des structures de gouvernance qui demeurent efficaces quelle que soit la personne occupant des postes d'autorité. La représentation garantit que les voix sont entendues. La gouvernance garantit que le pouvoir demeure responsable. L'un sans l'autre produit un système incomplet.

Ceci pourrait être la leçon la plus importante de l'innovation en matière d'accessibilité à l'ère de l'intelligence artificielle. La question n'est plus de savoir si les communautés ont une place à la table. La question est de savoir si la table elle-même a été conçue pour garantir la transparence, la responsabilisation et l'intendance. La représentation nous dit qui parle. La gouvernance nous dit si le système peut être digne de confiance lorsque personne ne surveille.

REPRÉSENTATION ET GOUVERNANCE

La représentation répond à la question de savoir qui est présent. La gouvernance répond à la question de savoir qui est responsable.

TIPS

Know something about a sign language AI system that the public should know? Send it to tips@novaracg.com. Every tip is read by me and kept confidential. If you work in the UK, writing to us is not by itself a protected disclosure under the Public Interest Disclosure Act 1998, so before you share employer information, check your options with Protect (protect-advice.org.uk), the free whistleblowing advice line.

SUPPORT NCG

NCG does this work without vendor money, so our findings stay ours. If it has been useful to you, you can support NCG's independent work here. NCG is a for-profit company, not a charity. Contributions are not tax-deductible and buy no service or influence.

Comment citer

Grizzle, H. M. (2026, June 14). LE CINQUIÈME PARAMÈTRE : Numéro 006 : La représentation n'est pas la gouvernance. Novara Consulting Group. https://www.novaracg.com/fr/2026/06/14/the-fifth-parameter-issue-006-representation-is-not-governance/